Envoyé en préfecture le 04/10/2026
Reçu en préfecture le 04/10/2026
Publié le
ID : 022-212202667-20260930-DB_260930_04-DE

KÊR - VILLE DE
Rostrenen

Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2026

Nombre de Conseiller·ères en exercice : 23
Présent·es : 20
Votant·es : 23
Procurations : 3

Convocation du Conseil Municipal en date du : 24/09/2026

Affichage en date du : 25/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre,

Le Conseil municipal de la commune de Rostrenen, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guillaume ROBIC, Maire.

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de Julie CLOAREC ayant donné procuration à Guillaume ROBIC, Véronique LORIOT LE GUILLOU ayant donné procuration à Jean-Pierre MOUGEOT et Cyril BROUARD ayant donné procuration à Louis FLOHIC.

Secrétaire de séance : Marie SIEZA

DB_260930-04 Représentations au sein de la commission extramunicipale "marchés hebdomadaires"

Rapporteur : Gwendal LE COZ

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le règlement relatif aux marchés hebdomadaires de Rostrenen ;
Considérant l'examen par la commission communale « Vie associative et commerçante, animations et tourisme » du 16 septembre 2026 ;

Le Conseil est appelé à désigner trois de ses membres pour siéger à la commission extramunicipale « marchés hebdomadaires » en plus du Maire ou de son·sa représentant·e, conformément au règlement en vigueur à Rostrenen.

Les membres sont élu·es pour une durée de trois ans, renouvelable.

Il est proposé :
- Véronique LORIOT LE GUILLOU
- Christian MORZEDEC
- Thomas DUPONT

Ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne à l'unanimité les membres ci-dessous pour siéger à la commission extramunicipale marchés hebdomadaires :
- **Mme Véronique LORIOT LE GUILLOU**
- **M. Christian MORZEDEC**
- **M. Thomas DUPONT**

Pour extrait conforme,
Le 01/10/2026

Secrétaire de séance
Marie SIEZA

Le Maire,
Guillaume ROBIC

Mairie de ROSTRENEN ★ COTES D'ARMOR ★